

Sociologie des professions techniques

André Grelon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19413>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 446-447

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

André Grelon, « Sociologie des professions techniques », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2009, mis en ligne le 15 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19413>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie des professions techniques

André Grelon

André Grelon, *directeur d'études*

Formation, insertion, carrière

- 1 LE séminaire s'est intéressé aux débats portant sur les schémas théoriques d'une sociologie des professions mis en relation avec les travaux empiriques. L'apport de pensées nouvelles dans d'autres champs peut contester et/ou enrichir les paradigmes à l'œuvre. Les travaux d'Axel Honneth interpellent à propos de la lutte pour la reconnaissance sociale qui serait désormais l'axe central des combats sociaux au détriment de la quête pour une répartition plus équitable des richesses : les professions sont précisément fondées tant sur une reconnaissance sociale qu'économique. La réflexion de Honneth à propos de la réification vient soulever le problème de la place de l'affect dans la dynamique sociale en contredisant une position fondée sur la seule rationalité de l'acteur : la construction de groupes professionnels s'élabore-t-elle sur d'exclusives considérations de gain d'efficacité ?
- 2 Les recherches sur l'évolution historique des groupes professionnels peuvent venir contredire ou en tout cas nuancer les propositions voire les postulats avancés par les différences écoles sociologiques de ce domaine. Les travaux menés par Maria Malatesta (Université de Bologne) sur les professions européennes entre crise et transformation du XIX^e siècle à nos jours mettent en évidence que la sociologie anglo-américaine les analyse en termes plutôt statiques et en considérant prioritairement les facteurs endogènes responsables des changements alors que sociologues et historiens continentaux ont une sensibilité plus aiguë envers les facteurs exogènes (relations avec la société et l'État). Différentes recherches en ce sens ont été présentées : les aspirations professionnelles des étudiants parisiens au XIX^e siècle vers la médecine et les professions juridiques qui offrent un « état » dans la société (P. Moulinier) ; un

exemple type d'une carrière d'ingénieur civil au XIX^e siècle, Jules Petiet, centra-lien, homme des chemins de fer, directeur de l'École centrale, au cœur des processus d'industrialisation (J.-P. Williot) ; les innovations institutionnelles et managériales dans l'Italie industrielle dans les années du Plan Marshall et le rôle des cadres (F. Ricciardi).

- 3 Un intérêt particulier a été porté sur les travaux qui prennent en compte la dimension du genre car c'est une des caractéristiques majeures des transformations des professions. Nathalie Pigéard a montré comment les premières femmes qui s'inscrivent en doctorat de médecine à Paris sous le Second Empire rencontrent beaucoup de réticences tant des hommes que des femmes, mais qu'elles peuvent aussi compter sur des appuis de taille, notamment Charles Adolphe Wurtz, grand chimiste alors doyen de la faculté. Ces controverses sur la mixité des professions en France à partir du XIX^e siècle mobilisent des camps opposés qui en révèlent les enjeux identitaires (J. Rennes), phénomène particulièrement prégnant dans le monde de l'art considéré comme espace social professionnel (M.-A. Trasforini). Cette thématique a été au cœur des conférences prononcées par Johanne Collin (professeure à l'Université de Montréal), professeure invitée à l'EHESS, sur la profession de pharmacien au Québec confrontée à une transformation de son rôle avec l'essor de l'industrie pharmaceutique et dont la « reprofessionnalisation » se conjugue avec la féminisation. Phénomène similaire avec les sages-femmes québécoises dont le « territoire » professionnel avait disparu et qui renaît avec la lutte pour la démedicalisation de la grossesse. Il est alors intéressant d'examiner le cas des hommes qui, en France, intègrent cette profession traditionnellement féminine en se positionnant dans une logique de dépassement de la question du genre (P. Charrier). Ce phénomène est rarement étudié au niveau de l'orientation scolaire : c'est ce qui fait l'originalité de la recherche de Clotilde Lemarchant sur les trajectoires atypiques dans les formations techniques courtes où des jeunes gens et jeunes filles rompent avec les habitudes culturelles liées au sexe.
- 4 Si la « mixisation » des professions est un processus déjà ancien, il faut également prendre en compte les nouvelles questions sociétales qui touchent de plein fouet les différentes professions. La question du chômage des cadres s'inscrit dans un tel champ ; selon les nouvelles logiques managériales, ces individus doivent devenir les promoteurs d'eux-mêmes et non des assistés (A. Henni). De telles logiques se retrouvent à l'œuvre dans les PMI dont les dirigeants ont vu leur profil traditionnel se modifier : l'expérience acquise dans de grandes entreprises et des cabinets conseil modèle leurs comportements en terme d'innovation organisationnelle et de ressources humaines. Ce type d'exigence nouvelle amène les institutions de formation à repenser leurs cursus pour former les futurs cadres à un nouveau « savoir être » : un exemple caractéristique est le projet ARTEM qui veut se faire rencontrer vers une structure commune une école d'Ingénieur, une école de gestion et une école de beaux-arts (F. Birck). La responsabilité sociale est aussi mise en avant et se manifeste dans des dilemmes professionnels qui renseignent sur l'exercice même du métier comme le montre Véronique Guienne en examinant le travail de deux équipes soignantes confrontées à des épreuves majeures.
- 5 Enfin, comme les années précédentes, le séminaire a continué à porter la réflexion sur les professions dans les pays du Maghreb et du Proche-Orient à travers l'examen de deux cas emblématiques : une analyse de l'évolution de la catégorie des ingénieurs en Algérie, après l'échec de l'étatisation de l'économie et l'entrée du pays dans le libéralisme (M. Haddab) ; une recherche en cours sur les avocats dans la Tunisie

contemporaine, face aux tentatives répétées d'un pouvoir autoritaire de contrôler la profession quand celle-ci doit, de par ses valeurs mêmes, garantir droits de la défense et droit à procès équitable pour les justiciables (E. Gobe).

INDEX

Thèmes : Sociologie